



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
Direction de l'Imprimerie Officielle

Numéro 35

**LOI ORGANIQUE RELATIVE
À L'ORGANISATION ET À LA CONDUITE
DES TRAVAUX DU GOUVERNEMENT
ET AU STATUT DE SES MEMBRES**

Edition 2015

SERIE
«DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»

SOMMAIRE

**Dahir n° 1-15-33 du 28 jourmada I 1436 (19 mars 2015)
portant promulgation de la loi organique n° 065-13
relative à l'organisation et à la conduite des travaux
du gouvernement et au statut de ses membres**

	Pages
Loi organique n° 065-13 relative à l'organisation et à la conduite des travaux du gouvernement et au statut de ses membres.....	6
Chapitre premier. – Dispositions générales.....	6
Chapitre II. – Règles relatives à l'organisation et à la conduite des travaux du gouvernement.....	6
1 - Composition du gouvernement.....	6
2 - Missions du gouvernement et principes de son fonctionnement.....	7
3 - Attributions du Chef du gouvernement.....	7
4 - Attributions des membres du gouvernement.....	9
5 - Réunions du Conseil du gouvernement.....	10
6 - Projets de textes juridiques soumis à la procédure d'approbation.....	12
7 - Participation des membres du gouvernement aux travaux du Parlement.....	13
Chapitre III. – Du statut des membres du gouvernement, des cas d'incompatibilité avec la fonction gouvernementale et des règles relatives à la limitation du cumul des fonctions.....	15

Chapitre IV. – Des règles régissant l'expédition des affaires courantes par le gouvernement dont il a été mis fin aux fonctions et des missions du nouveau gouvernement avant son investiture par la Chambre des représentants.....	18
Chapitre V. – Dispositions finales et transitoires.....	19